

Communiqué de presse

Lamballe-Armor, le lundi 15 décembre 2025

ENTRETIEN DU PARC EQUESTRE

Lieu prisé des familles, promeneurs et sportifs, le Parc équestre de Lamballe, situé à proximité immédiate du Haras, constitue un véritable poumon vert en plein cœur de ville.

L'entretien des espaces verts de ce parc, propriété de Lamballe Terre & Mer, est délégué en partie au Haras de Lamballe dans le cadre de l'utilisation globale du site, avec l'appui des équipes techniques de l'agglomération.

Depuis 2 ans, en raison d'incivilités et dépôts sauvages réguliers à proximité immédiate des poubelles disséminées dans le parc, ces dernières ont été remplacées par deux points de tri aux entrées/sorties du site. En parallèle, une partie du mobilier urbain a été retirée afin d'éviter des occupations prolongées et le sentiment d'insécurité qui en découlait.

Ces nouveaux points de tri sont vidés de façon hebdomadaire entre les équipes de Lamballe Terre & Mer et Lamballe-Armor. Ces équipes peuvent également intervenir lors de signalements de dépôts sauvages.

Malheureusement, ces évolutions n'ont pas produit les effets escomptés et les incivilités persistent.

Afin de revaloriser le site et son accès, Lamballe Terre & Mer a maintenu dans son budget 2026, qui sera voté le 16 décembre, une enveloppe de 250 K€ pour la rénovation des chemins piétonniers du parc. Cette enveloppe pourra être utilisée pour réaliser des travaux à l'issue de l'étude d'opportunité sur le devenir du site du Haras de Lamballe votée en conseil communautaire du 30 septembre qui est pilotée par l'Agglomération en lien étroit avec la Ville à la demande de l'ensemble des financeurs du SMHL (Agglo, Ville, Région et Département).

Cette étude formulera des préconisations sur les usages futurs de ce parc et l'entretien qui doit lui être associé afin que chacun puisse en profiter à sa juste valeur.